

Emilie DUCORPS-PROUVOST REJOINT BDO AVOCATS EN QUALITE D'ASSOCIEE



Emilie DUCORPS-PROUVOST, avocate spécialisée en droit social, rejoint BDO Avocats, cabinet du 5^{ème} réseau mondial d'audit et de conseil, à compter du 3 février 2020.

Emilie (DESS Droit des affaires, Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise, Diplôme du Magistère Juriste d'affaires franco-allemand) intervient sur toutes les problématiques du droit social et des ressources humaines.

Après une expérience de près de 8 années au sein du département droit social de Latham & Watkins, elle rejoint en tant qu'associée le cabinet Soulier fin 2011 pour développer l'équipe droit social du cabinet auprès d'une clientèle composée de groupes majoritairement internationaux. Les domaines d'expertise d'Emilie couvrent notamment les relations individuelles et collectives du travail, les réorganisations et restructurations d'entreprises (plans sociaux), le support social des activités corporate (audits sociaux), la négociation collective, l'ensemble des problématiques de santé et sécurité au travail (risques psycho-sociaux), les politiques de rémunération, le droit de la protection sociale, la mobilité internationale, la protection des données personnelles en matière sociale (procédure d'alerte), l'impact social de l'introduction de nouvelles technologies, le contentieux social (individuel et collectif).

Sabine Sardou, Managing Partner de BDO Avocats, se réjouit de « l'étendue des expertises techniques d'Emilie dans son domaine, de son profil tourné vers l'international et de ses valeurs professionnelles qui s'inscrivent en parfaite synergie avec les expertises, profils et valeurs des associés du cabinet BDO Avocats, avec comme premiers mots d'ordre la réactivité et le service de proximité aux clients ». Elle ajoute que « l'arrivée d'Emilie a pour objectif de poursuivre le développement de BDO Avocats, autour des activités déjà existantes et en forte croissance : fiscalité des entreprises, fiscalité indirecte, prix de transfert, mobilité internationale ».

Emilie se déclare « heureuse de rejoindre BDO avocats en raison de ses nombreux atouts, à savoir un cabinet pluridisciplinaire, dynamique et ambitieux intégré à un réseau international » et ajoute qu'elle « partage fondamentalement avec les autres associés les valeurs d'excellence et d'approche pragmatique dans un souci constant de service de proximité au client ».

Emilie est enthousiaste à l'idée de pouvoir notamment compter sur la collaboration de Florent THEREZIEN, qui rejoint également BDO Avocats le 3 février 2020 en qualité de Manager, après 6 années d'expérience en droit social dans des cabinets de renom, dont dernièrement le cabinet anglais Fieldfisher.

BDO Avocats compte aujourd'hui plus de 40 associés et collaborateurs en France.

A propos de BDO Avocats

BDO Avocats est le cabinet d'avocats de BDO, 5^{ème} réseau mondial d'audit et de conseil : plus 88 000 collaborateurs présents dans 167 pays mettent en œuvre des compétences pluridisciplinaires (finance, fiscalité, gestion des risques, systèmes d'information, développement durable, etc.) avec comme priorité de délivrer une qualité de service exceptionnelle aux clients. En 2019, le chiffre d'affaires de BDO s'élève à 9,6 milliards de dollars. BDO conjugue ainsi la proximité d'un cabinet local avec les moyens d'un réseau mondial.

Contact presse

contact@bdo.fr

<https://www.bdoavocats.fr/>
